CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E90350** **VALABLE JUSQU'AU** **06/10/2027**

ÉDITÉ LE 02/10/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1987

Raison sociale : TOUTES FERMETURES DE BATIMENT

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 28/01/2025

Capital : 40 000

52 AVENUE DES ARNAVAUX
13014 MARSEILLE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MARSEILLE 1987 B 01238

Siret : 342 294 949 00058

Code NACE : 4332B

Numéro caisse de congés payés : 9010354

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 144606812

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 144606812

Situation fiscale et sociale : A jour au 30/09/2026

Téléphone : 04 91 65 55 58 **Fax :** 04 91 96 29 74

Portable :

Responsabilité légale :
VALORYS (937 600 955)

Site Internet : http://www.toferbat.com

E-mail : contact@toferbat.com

Effectif moyen : 23 **Tranche de classification :** EFF3 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 747 014 **Tranche de classification :** CA6

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
4511	Fourniture et pose volets, stores, portails, rideaux, grilles, portes de garage et portes sectionnelles - résidentiel et tertiaire	21	17/07/2025
	Nombre total de qualifications : 1		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

02/10/2026 08:23

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.